



Le Temps  
1211 Genève 2  
022/ 888 58 58  
www.letemps.ch

Medienart: Print  
Medientyp: Tages- und Wochenpresse  
Auflage: 44'450  
Erscheinungsweise: 6x wöchentlich

Themen-Nr.: 377.9  
Abo-Nr.: 377009  
Seite: 17  
Fläche: 22'540 mm<sup>2</sup>

## La hausse des salaires des administrateurs de PME prend fin > Etude Un membre de conseil gagnera en moyenne 25 516 francs en 2011, soit un niveau comparable à 2008

«La spirale de la hausse des salaires enregistrée entre 1995 et 2008 est terminée. Dans les conseils d'administration des petites et moyennes entreprises (PME), les rémunérations stagneront en 2011. Chaque membre des entreprises qui comptent entre 1 et 1000 employés gagneront en moyenne 25 516 francs, soit un niveau équivalent à celui enregistré lors de la dernière étude en 2008», a relevé mardi Urs Fueglistaller, coauteur avec Heiko Bergmann d'une étude consacrée aux conseils d'administration des PME.

Pour la première fois, celle-ci a été réalisée par des professeurs de l'Institut suisse pour les petites et moyennes entreprises de l'Université de Saint-Gall. Ils ont été mandatés par la société de conseil soleuroise BDO, dont les principaux clients sont des PME. Sur 8750 d'entre elles, 633 ont accepté de participer au sondage, soit un taux de réponse de 7,2%, légèrement supérieur à la dernière édition en 2008.

Dans les conseils d'administration, les écarts restent importants selon la fonction. Avec en moyenne 33 883 francs, un président gagne plus de deux fois la rémunération d'un simple membre.

Entre les branches aussi, la différence est significative. Dans les banques, un administrateur perçoit près de 40 000 francs. Cela correspond à près de deux fois la rémunération dans le secteur des services et l'industrie manufacturière. Toutefois, l'écart s'est considérablement estompé en trois ans. «Les honoraires des administrateurs dans les banques étaient élevés avant la crise financière, car ils étaient dépendants du succès. Ensuite, le recul des bénéfices a provoqué une baisse des rémunérations», a relevé Urs Fueglistaller.

### Double casquette

Autre tendance révélée par le sondage: la double casquette est la règle dans les PME. Près de six entreprises sur dix (58%) sont diri-

gées par un patron qui est aussi président du conseil d'administration. «Malgré un faible recul par rapport à 2008 où la double fonction concernait 62% des PME, on observe pour la première fois une inversion de tendance. Les entreprises familiales commencent à penser que confier la présidence à une autre personne est bénéfique», commente le coauteur de l'étude.

Par ailleurs, la proportion des femmes augmente. Elles représentent 15,1% des conseils d'administration des PME en Suisse, contre 12% il y a trois ans. «Malgré la hausse, cette proportion reste très basse. La différence entre la Suisse et des pays comme la Norvège (ndlr: 42%), la Suède et la Finlande est marquante. Les PME suisses devraient avoir davantage de courage pour recruter des femmes dans leur conseil d'administration», conclut Urs Fueglistaller.

**Daniel Eskenazi** ZÜRICH

### La tendance à la hausse des rémunérations s'est inversée

